

Organisme notifié n° 0071
DDC/22/E020517-D3-1

DECISION n° F-05-A-0047 du 07 janvier 2005

ADDITIF n° 3 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE n° F-01-A-008 du 19 juin 2001

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA MOLEN SERVICE type X201-As, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par le fait de pouvoir utiliser également les dispositifs suivants :

- le dispositif indicateur pour cellules de pesées à sortie analogique GRAVITON type G1 fabriqué par la société GRAVITON S.C.C.L faisant l'objet du certificat d'essai n° E-97.02.C03 du 21 mai 1997 attribué par l'organisme notifié n°0315,
- le dispositif interface de liaison capteurs PRECIA, type ISIC-2 fabriqué par la société S.A. PRECIA faisant l'objet du certificat d'essai LNE N° 03-05 du 15 juillet 2003 attribué par l'organisme notifié n° 0071.

Les caractéristiques et les différentes fonctions de ces dispositifs sont décrites dans les certificats d'essai cités ci-dessus.

L'instrument de pesage diffère également dans les conditions particulières de construction, pour lesquelles il faut ajouter la condition suivante :

« Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA MOLEN SERVICE, type X201-As dont le récepteur de charge est muni de leviers, peuvent être équipés, en option, d'un dispositif indicateur faisant partie d'un dispositif mesureur de charge à romaine.

Dans ce cas le fonctionnement simultané des deux dispositifs indicateurs est rendu impossible. »

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Pour le Directeur Général
Directrice Développement et Certification

Laurence DAGALLIER